



# Un diagnostic énergétique global de votre exploitation



## Qu'est-ce que c'est ?

Le diagnostic énergie consiste à mettre à plat toutes les consommations d'énergie de votre exploitation. Il s'agit donc de reprendre vos consommations de fioul, d'électricité, de gaz et d'intrants, et de les détailler poste par poste.

Dia'terre® délivre donc :

- les **consommations énergétiques directes et indirectes** des exploitations agricoles, globales et par atelier
- Les **émissions de gaz à effet de serre** globales
- Le bilan azote
- Une estimation du **carbone stocké** par les haies et les sols de l'exploitation.

Ces indicateurs de performance énergétique vous permettent d'identifier vos **marges de progrès** en étant comparés à des références connues.

Un bilan de vos consommations d'engrais est également réalisé afin de vous sensibiliser au fait qu'il s'agit également d'une consommation d'énergie de façon indirecte (pour leur production et leur acheminement jusqu'à votre exploitation) qui peut être limitée par une valorisation optimale de vos engrais de ferme.

## Pour quoi faire ?

Ce diagnostic vous permettra de mieux appréhender les consommations d'énergie de votre exploitation pour mieux les **maîtriser**.

Mais ce diagnostic ne s'arrête pas au simple constat. Nous étudions pour vous des pistes concrètes d'économie d'énergie ou de production d'énergies renouvelables. Par un chiffrage de ces projets, nous vous fournissons des indications sur les niveaux d'investissement requis, les économies potentielles et les temps de retour sur investissement prévisibles.

Cette étude vous fournit donc tous les éléments qui vous sont nécessaires pour maîtriser la problématique de l'énergie sur votre exploitation.

Le rapport remis est nécessaire pour tout dépôt de demande de subvention au titre du **Plan de Performance Énergétique des exploitations agricoles (PPE)**.

## Tarif :

**Le coût du diagnostic est de 1000€ HT** (pouvant être subventionné jusqu'à 60% dans le cadre du PPE).

### **Votre contact :**

**Service Territoires - Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne – 05 53 77 83 89**